

Département de  
Loire-Atlantique

Arrondissement de  
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

Date de convocation

9 mars 2023

Date du  
Conseil Municipal

15 MARS 2023

Nombre de  
conseillers

En exercice 33

Présents --- 27

Votants----- 32

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

21 MARS 2023

Publié le :

22 MARS 2023

Certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Claude  
PELLETEUR



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois,  
Le quinze mars, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, LOILLIEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, TESSON, GILLET, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, CHUPIN, MORVAN, GUINCHE, ALLANIC, SIGUIER, GARRIDO, CAZIN, PRUKOP, DOUCHIN, DIVOUX, NICOSIA, ROBERT, BELLIOU, FRAUX.

A l'exception de : Madame MANENT.  
Monsieur BEAUREPAIRE qui a donné pouvoir à Monsieur DONNE.  
Monsieur RAHER qui a donné pouvoir à Monsieur GILLET.  
Madame LE FLEM qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.  
Monsieur DUPONT-BELOEIL qui a donné pouvoir à Madame TESSON.  
Monsieur JOUBERT qui a donné pouvoir à Monsieur NICOSIA.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur CAUCHY est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### 15/ EXERCICE 2023 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION AMICALE LAIQUE DU POULIGOU – APPROBATION

RAPPORTEUR : Monsieur GUGLIELMI, adjoint au Maire

#### EXPOSE :

L'association Amicale Laïque du Pouligou a pour vocation l'organisation d'activités, d'évènements mais aussi le soutien aux projets éducatifs de l'école du Pouligou.

Dans le cadre des activités proposées tout au long de l'année, l'Amicale Laïque du Pouligou organise des séances de danse qui sont ponctuées en fin d'année par un spectacle à Quai des Arts.

Ce spectacle de danse permet de mettre en valeur les réalisations des enfants et d'en faire profiter leurs familles.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 100 € à l'association « Amicale Laïque du Pouligou » pour la soutenir à organiser son spectacle.

#### DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2311-7,  
⇒ Vu la demande formulée par l'association Amicale Laïque du Pouligou,  
⇒ Vu l'avis de la Commission culture, animation, sport et vie associative en date du 8 mars 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Amicale Laïque du Pouligou d'un montant de 1 100 €.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Monsieur GUGLIELMI, à signer toutes les pièces nécessaires.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

Le secrétaire de séance,

Stéphane CAUCHY



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de PORNICHET

Utilisateur : LANDREIGNE Louise

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DELIB_23_03_15</b>
Objet :	<b>15. Exercice 2023 – Subvention exceptionnelle à l'association Amicale Laïque du Pouligou –</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.5 - subventions accordées aux autres personnes morales de droit privé (associations)
Identifiant unique :	044-214401325-20230315-DELIB_23_03_15-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 044-214401325-20230315-DELIB_23_03_15-DE-1-1_0.xml	text/xml	977 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 15_Subvention Amicale Laïque du Pouligou.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20230315-DELIB_23_03_15-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 mars 2023 à 16h45min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 mars 2023 à 16h45min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mars 2023 à 16h45min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mars 2023 à 16h46min02s	Reçu par le MI le 2023-03-21